



Publicité mansongère par gain important validé

Par **mapping**, le **03/12/2010** à **16:21**

Bonjour,

Suite a un courrier un peut bizarre de la société Alice Advantage qui m'annonce que j'ai gagné la somme de 10.000€ qu'elle chance me direz vous, oui mes a conditions que se gain soit réel. il suffit de se connecter sur le forum faisant état de ce genre de pratique cette société est en tête de liste .Des personnes ont déjà reçu un courrier similaire et non rien perçu et des plaignant devant un tribunal de grande instance n'ont pas gagné devant ces personnage et leurs Avocats. Je voudrais savoir comment peut on faire pour les faire condamnée pour jeux illicite car les gagnants ne reçoive jamais leurs gains et leur faire payer toutes les sommes qu'ils ont promise et leur interdire une fois pour toute une telle démarche commerciale.

Par **Tisuisse**, le **03/12/2010** à **18:11**

Bonjour,

Si les personnes qui se sont fait avoir ont perdu devant un tribunal contre la société Alice (ou toute autre société de loto machin avec un soit disant tirage au sort, etc.) c'est tout simplement parce qu'Alice n'y est pour rien. En fait, il s'agit d'une arnaque aux comptes bancaire, de même type que les messages qui nous annonce, en français plus qu'approximatif, plein de fautes d'orthographe, que votre fournisseur d'accès internet XX a constaté des mouvements anormaux de virements, etc... et il vous demande de cliquer sur un lien pour mettre à jour votre compte. Il se révèle que, en fait, vous n'avez jamais été abonné par XX mais que vous êtes chez YY. Bien entendu, si vous avez le malheur de répondre et de

fournir vos réelles coordonnées bancaires, les escrocs vont s'empresser de faire des achats en utilisant votre compte.

Moralité, que ce soit pour Alice ou quiconque d'autre, ces messages sont à supprimer directement et rapidement.